

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL n°2023/021**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf du mois de mars à 20h30, le Conseil municipal de la Commune de Sainte-Livrade-sur-Lot dûment convoqué **le vingt-deux mars deux mille vingt-trois**, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de Sainte-Livrade-sur-Lot, sous la présidence de Monsieur Pierre-Jean PUDAL, Maire.

Présents : M. PUDAL Pierre-Jean, M. Jacques BORDERIE, Mme VIEIRA Maria de Lurdes, M. FORGET André, Mme DEVAUX Régine, M. BEHAGUE Patrick, Mme CHARBONNIER Angélique, Mme KICHI Yamina, Mme DARGEIN Carole, M. DAYNES Michel, Mme MOMBOUCHET Brigitte, M. PASQUET Michel, M. LASSARRADE Jean-Jacques, Mme ROBIN Catherine, M. Philippe SALAND, M. SARRAZIN Pascal, Mme COUZY BARBOSA Amandine, Mme GADY Céline, , M. DACQUIN Pierre, Mme FORSANS Nicole, M. PEREUIL Jean-Paul, M. ORTIZ Antoine, M BRUGERE Jean-François, Mme MELIET Karine

Excusés ayant donné pouvoir :

M. FAURE Gérard à Mme ROBIN Catherine
Mme CUFFEZ-FAURE Liliane à M. BEHAGUE Patrick
Mme REZZOUG Allison à Mme VIEIRA Maria de Lurdes
Mme BRINSTER Alexandra à M. ORTIZ Antoine

Absent :

M. FOLEY Franck

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

QUORUM : 15

Secrétaire de séance : Mme VIEIRA Maria de Lurdes

Objet : Vote du Budget Primitif 2023 : Budget principal

Nomenclature 7.1.2

Rapporteur : M. André FORGET

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux,

Vu l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget.

Vu le compte administratif et le compte de gestion du budget principal de l'exercice 2021.

Vu le débat d'orientation budgétaire.

Vu la consultation de la commission des finances.

Considérant qu'il y a lieu de voter le budget primitif de la commune au titre de l'exercice budgétaire 2023.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Considérant que d'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Considérant que le niveau de vote se fait par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide avec 23 pour et 5 contre :

- D'approuver le budget primitif de la commune 2023 de la commune qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	8 072 000	8 072 000
Section d'investissement	7 265 000	7 265 000
TOTAL	15 337 000	15 337 000

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Des recettes de fonctionnement estimées à 8 072 000 €

Chapitres	BP 2023
013 - Atténuations de charges	272 700
70 - Produits des services	177 300
73 - Impôts et taxes	4 472 561
74 - Dotations et participations	1 525 505
75 - Autres produits de gestion courante	33 000
76 – Produits financiers	15
77 – Produits exceptionnels	4 614
78 – Reprise sur provision	217 590
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	6 703 285
002 - Résultat reporté N-1	1 368 715
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 072 000

Des dépenses de fonctionnement estimées à 8 072 000 € :

Chapitres	BP 2023
011 - Charges à caractères général	1 746 899
012 - Charges de personnel	3 601 683
65 - Autres charges de gestion courante	717 400
66 - Charges financières	160 070
67 – Charges exceptionnelles	1 000
68 – Dotations aux provisions	210 563
022 – Dépenses imprévues	492 289
023 – Virement à la section d'investissement	962 500
042 – Opérations d'ordre transfert en section	179 596
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 072 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

Des recettes d'investissement estimées à 7 265 000 € :

Chapitres	BP 2023
10 - FCTVA - Taxe aménagement	166 971
13 - Subventions	2 867 056
16 – Emprunts	500 000
1068 - Affectation de la section de fonctionnement	
001 – Excédent reporté 2022	47 606
042 - – Opérations d'ordre transfert en section	179 596
021 – Virement de la section de fonctionnement	962 500
024 – Produits des cessions	160 000
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES	4 883 729
RESTES A REALISER 2022	2 381 271
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 2023	7 265 000

Des dépenses d'investissement estimées à 7 265 000 €

Chapitres	BP 2023
Opérations d'équipement	5 214 022
16 - Emprunts	485 100
020 – Dépenses imprévues	449 054
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES	6 148 176
RESTES A REALISER 2022	1 116 824
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT CUMULEES	7 265 000

DETAIL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT 2023

Libellé opération	DEPENSES	RECETTES
420 – Acquisitions matériels et mobiliers, informatique	168 835	8 000
531 – Bâtiment club aviron		
532 – Terrains de sport	66 000	
59 – OPAH – OPERATION FACADES	323 000	182 843
60 – Programme accessibilité	60 000	
64 – Réhabilitation halle – médiathèque	1 420 932	1 030 367
67 – Tiers Lieu bâtiment audevard	1 714 217	1 127 629
68 – Agrandissement école lagourquette		
70 – Travaux club house 15		
71 – Rénovation club Tennis	15 000	
72 – Vestiaire club house football	295 000	26 809
81 – Eclairage public éco énergie	159 600	110 908
84 – Plan vélo	372 000	237 500
85 – Aménagement espaces publics	173 000	45 000
111 – voirie	265 438	8 000
222 – Batiments communaux	181 000	90 000
Total des opérations d'équipement	5 985 500	2 867 056

Fait à Sainte-Livrade-sur-Lot, le 30/03/2023

 Le Maire,
 Pierre-Jean PUDAL

 Le secrétaire de séance
 Maria de Lurdes VIEIRA



Publié le :